

30 MAI
AU 2 JUIN **2010**
CONFÉRENCE DE L'ARIM
LE WESTIN HARBOUR CASTLE, TORONTO

SOLLICITATION DE
CONFÉRENCIERS
ET D'EXPOSÉS



CONFÉRENCE DE L'ARIM 2010 – 50 ANS D'INTELLIGENCE MARKETING – PERSPECTIVES D'AVENIR

Bien que l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM) tienne une conférence chaque année, sa conférence de 2010, marquant notre 50e anniversaire, sera unique. Nous planifions un événement extraordinaire mettant l'accent sur le rôle des études de marché et de la recherche sur l'opinion publique et sur la valeur qu'elles représentent pour les entreprises canadiennes de même que pour les gouvernements et le secteur à but non lucratif. Cette conférence offrira également des perspectives et des conseils sur l'avenir de notre industrie au cours des 50 prochaines années.

L'ARIM est une association canadienne à but non lucratif représentant tous les aspects de l'industrie de l'intelligence marketing et de la recherche-sondage, y compris la recherche sociale, la recherche en affaires publiques, la veille concurrentielle, l'exploration de données, les perspectives et la gestion du savoir. Nous prévoyons la participation de plus de 600 représentants du monde des médias, de la publicité, du marketing, des affaires publiques et de la recherche marketing à la conférence de notre 50e anniversaire.

Nous vous invitons à participer à la Conférence de l'ARIM 2010 à Toronto en présentant un projet pour diriger une séance de 45 minutes comprenant un exposé de 30 minutes suivi d'une discussion libre de 15 minutes.

Dates importantes

- Date limite pour présenter un projet incluant les biographies complètes des conférenciers – **6 décembre 2009**
- Avis d'acceptation – **18 décembre 2009**
- Date limite pour confirmer les titres et les descriptions des séances (pour inclusion dans la brochure et le matériel de marketing de la conférence) – **1^{er} mars 2010**
- Date limite pour que les conférenciers fournissent les documents à emporter après leur exposé (en format PowerPoint) – **15 avril 2010**

Ce que nous recherchons

Nous recherchons des exposés d'environ 30 minutes sur les sujets suivants :

- La recherche marketing
- La recherche en affaires publiques
- La recherche sur la publicité
- La recherche sur la fidélisation des clients

Dans le cadre de ces sujets, nous sommes intéressés aux :

- Pratiques exemplaires
- Sujets « chauds »
- Perspectives d'avenir
- Histoires de réussite (dans lesquelles la recherche a eu un impact visible)

Lignes directrices pour les soumissions

- La date limite pour présenter une soumission est le **6 décembre 2009**.
- Il faut une proposition distincte pour chaque exposé.
- Les résultats d'apprentissage doivent être bien exprimés (c.-à-d., ce que l'auditoire retirera de la séance).
- Les soumissions doivent inclure les coordonnées de deux références qui peuvent garantir la capacité de parler en public du présentateur ou de la présentatrice. Autrement, les soumissions peuvent inclure une référence à la présentation récente d'un exposé dont des membres de l'auditoire seraient connus du Comité de sélection.
- Les sujets controversés sont les bienvenus, s'ils sont présentés professionnellement.
- Nous acceptons également les études de cas et les séances interactives.
- Toutes les soumissions seront examinées par le Comité du programme de la Conférence de l'ARIM 2010.

Contenu des soumissions

Vous devez couvrir les points suivants dans votre proposition de séance.

Les renseignements contenus dans les propositions seront réimprimés dans la documentation de la conférence. Nous vous prions donc de respecter la limite de mots, d'utiliser un langage clair et de vous assurer que les détails sont exacts.

1. **Titre proposé pour la séance** – Un maximum de 10 mots.
2. **Description de la séance** – Un maximum de 100 mots. Ce paragraphe sera utilisé dans la publicité de la conférence, y compris dans le magazine vue, dans le site Web et dans le programme de la conférence. Il doit donc décrire votre séance de manière claire et succincte afin de susciter l'intérêt et d'attirer des participants et participantes.
3. **Déclaration d'intérêt** – Une déclaration explicite sur les raisons pour lesquelles l'auditoire devrait être intéressé au sujet et à la séance.
4. **Résultats d'apprentissage** – Identifiez 3 ou 4 résultats d'apprentissage que votre séance devrait procurer aux participants et participantes (c.-à-d. « Grâce à cette séance, les participants et participantes pourront... »).

5. **Titres de compétences du conférencier** – Brève identification des titres de compétences et des qualifications, y compris des références (Note : on demandera aux conférenciers choisis pour la Conférence du 50e anniversaire de l'ARIM de fournir un curriculum vitae plus complet).
6. **Principale personne-ressource** – Nom du présentateur ou de la présentatrice et ses coordonnées pendant les heures de bureau (incluant les numéros de téléphone et de télécopieur et l'adresse de courriel).
7. **Coprésentateurs** – Inclure le nom, le poste et l'organisation des coprésentateurs, s'il y a lieu, et ne pas dépasser deux personnes de plus. Veuillez noter que toutes les communications entourant la conférence se feront par l'entremise de la principale personne-ressource qui sera responsable de s'assurer que les coprésentateurs sont informés de tous les détails. D'autre part, l'inscription gratuite à la Conférence du 50e anniversaire de l'ARIM ne s'applique qu'à la principale personne-ressource.
8. **Autre (facultatif)** – Veuillez fournir tout renseignement supplémentaire qui pourrait aider à évaluer votre proposition.

Avantages pour les conférenciers

Avantages pour les conférenciers

- Inscription gratuite à la Conférence du 50^e anniversaire de l'ARIM
- Promotion personnelle ou corporative dans la documentation de la conférence (imprimé et électronique), dont le bulletin électronique, le magazine *vue*, le programme officiel de la conférence, les panneaux publicitaires et les diapos PowerPoint.
- Une visibilité accrue au sein de l'industrie grâce à votre contribution significative à la collectivité de l'ARIM, y compris des occasions de réseautage.
- Visibilité continue par l'entremise des exposés accessibles en ligne.
- Possibilité que l'ensemble de votre article soit publié dans le magazine *vue*.

Responsabilités des conférenciers

- Fournir leur propre transport et hébergement pour la Conférence du 50^e anniversaire de l'ARIM.
- Respecter les exigences de la Conférence concernant le contenu relatif au marketing ou à la vente dans les exposés.
- Fournir tous les renseignements requis selon les dates limites indiquées.
- Permettre à l'ARIM d'afficher l'exposé final en ligne après la conférence.

Les soumissions doivent être envoyées à :

Trish Benn, Comité du programme

tricia.benn@rci.rogers.com

